



Crédit photo : Sarah Pflug, Burst

FONDATION W.

RAPPORT ANNUEL 2019

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la directrice générale	1
Mot de la présidente du conseil d'administration	2
Mission	3
Activités	4
Membres du conseil d'administration	5
Nos donateurs	6
Rapport financier	7

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mot de la directrice générale

Prévenir et réduire la pauvreté en contribuant à l'égalité des chances et en donnant aux populations vulnérables un réel accès à la réussite éducative. Voilà la raison d'être de la Fondation W.

La Fondation W. voit le jour en janvier 2019. C'est donc avec bonheur que nous vous présentons le premier rapport annuel de la Fondation qui résume l'état de nos activités en date du 30 juin 2019, soit la fin de notre année fiscale. C'est aussi avec plaisir que je profite de l'occasion pour vous présenter les membres de notre tout nouveau conseil d'administration. Vous découvrirez de jeunes professionnels engagés aux horizons complémentaires qui s'investissent pour soutenir la réussite éducative des populations vulnérables.

Désirant être des leaders dans la gestion rigoureuse et saine de nos finances, nous travaillons fort afin que les frais d'exploitation de la Fondation W. demeurent en deçà de 10% des revenus. Ceci nous permet d'utiliser la grande majorité des dons de manière efficace afin de soutenir les activités liées à notre mission. À cet effet, vous trouverez l'audit financier 2019 de la Fondation W. en annexe de ce rapport.

Dans un environnement québécois où beaucoup de ressources sont investies et mobilisées dans les initiatives liées à la réussite éducative, la Fondation W. se distingue par sa mesure d'impact annuelle des indicateurs de réussite éducative engendrés par les programmes qu'elle soutient ainsi que par son rôle d'accélérateur de programmes communautaires



innovateurs. D'une part, la mesure d'impact permet d'informer les milieux de pratiques et de suivre l'efficacité des pratiques employées et des ressources allouées. Pour cela, nous remercions nos collaboratrices à l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal qui nous accompagnent dans cet exercice. Dans un deuxième temps, il est important, pour la Fondation W., de soutenir des initiatives communautaires pérennes c'est-à-dire des programmes qui utilisent de manière intelligente les ressources à leur disposition, qui sont facilement exportables et où les coûts de fonctionnement sont faibles et pris en charge par les milieux preneurs de manière récurrente. Ainsi, la contribution de la Fondation W. est de déployer avec cohérence de telles pratiques gagnantes afin que le plus de gens possible puissent en bénéficier.

Notre engagement à long terme envers la communauté est grâce aux donateurs et partenaires avec qui nous partageons une vision commune et un même sentiment d'urgence d'agir afin d'améliorer la qualité de vie des populations vulnérables. Nous tenons à les remercier de tout cœur de leur confiance et de leur générosité en temps, en connaissance et en ressources matérielles. Merci de nous aider à soutenir la réussite éducative au Québec.

Alisha Wissanji, Ph.D.
Directrice générale

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mot de la présidente du conseil d'administration

C'est avec beaucoup de fierté et de bonheur que j'ai accepté la présidence de la Fondation W.

Comme ingénieure au sein de la Commission scolaire de Montréal, je tente par ma profession de redonner un milieu de vie sain et propice à la réussite éducative des élèves fréquentant les différents établissements de la commission scolaire. La vision de la Fondation W. qui est de prévenir et réduire la pauvreté par l'éducation est donc pour moi la continuité de cet engagement que je prends au quotidien à travers mon travail.

La Fondation W. est composée d'une équipe d'administrateurs professionnels et engagés qui ont tous à cœur la mission de la fondation. L'atteinte de cet objectif passe par le programme de l'École des Grands. Ce dernier est un programme parascolaire d'aide aux devoirs et d'éveil scientifique où les étudiants du collégial aident les élèves du primaire issus de milieux défavorisés à même les locaux du cégep. Ce programme compte maintenant cinq cégeps qui soutiennent environ 500 élèves au primaire en plus de 450 mentors collégiens à travers le Québec.



La Fondation W. déploie donc ces efforts entre autres par la mise en œuvre d'outils de transfert permettant d'offrir une uniformité du service rendu d'un cégep à l'autre et ainsi d'offrir une réelle égalité des chances. Nous déployons également nos efforts à faire connaître le programme de l'École des Grands aux écoles primaires et aux cégeps afin de faire bénéficier le plus d'élèves possible à travers la province.

Grâce à la générosité des donateurs, nous pouvons donner vie à notre mission. Chaque don fait la différence et nous permet de mettre en place des outils au bénéfice des élèves faisant partie du programme de l'École des Grands.

Au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier de votre générosité et de votre confiance.

A blue ink signature in a cursive script, appearing to read 'J. Dupont'.

Jasmine Dupont, Ing.
Présidente du conseil d'administration

MISSION

Mission

La Fondation W. a comme mission de contribuer à l'égalité des chances et de donner aux populations vulnérables un réel accès à la réussite éducative.

Nous entendons par réussite éducative le processus qui englobe la réussite scolaire et qui permet le développement personnel, social et professionnel de l'individu (Conseil supérieur de l'éducation, 2008).

Vision

Notre vision est de prévenir et réduire la pauvreté par l'éducation.

Description

La Fondation W. est un organisme à but non lucratif incorporé le 3 janvier 2019 à Montréal. La Fondation W. soutient l'implantation et la mise à l'échelle de programmes communautaires innovants qui contribuent, de manière rigoureusement démontrée, à l'égalité des chances et à donner aux populations vulnérables un réel accès à la réussite éducative afin de prévenir et réduire la pauvreté par l'éducation.

ACTIVITÉS

Activités

La Fondation W. soutient le programme l'École des Grands.

L'École des Grands est un programme parascolaire d'aide aux devoirs et d'éveil scientifique qui repose sur le principe du mentorat et qui allie des étudiants bénévoles du cégep à des élèves vulnérables du primaire. L'initiative a lieu les samedis matins dans les cégeps. Les objectifs du programme sont à la fois de soutenir la réussite éducative des élèves du primaire et de leurs mentors collégiens. Les trois activités poursuivies par la Fondation W. concernant ce programme sont :

- Contribuer au déploiement de l'École des Grands.
- Mesurer les effets de l'École des Grands sur les participants du programme.
- Développer des outils de transfert afin d'assurer la cohérence du déploiement.

Statut des activités en date du 30 juin 2019



Déploiement

- 5 centres de l'École des Grands au Québec.



Mesure d'impact

- Début des évaluations d'impact 2018-2019 au primaire et au collégial.



Outils de transfert

- Préparation du site internet et des guides pour l'École des Grands.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres du conseil d'administration

PRÉSIDENTE

Jasmine Dupont, Ing.

Ingénieure, Chargée de projets
Service des ressources matérielles
de la Commission scolaire de Montréal

VICE-PRÉSIDENT

Hussein Wissanji, MD, MPH, FRCSC

Chirurgien pédiatrique général et thoracique CHU de Québec
Consultant, Institut national de santé publique du Québec

TRÉSORIER

Al Karim Dhanji, CPA, CA

Directeur des finances, Aldex Chemical Co, Ltd.

SECRÉTAIRE

Stéphanie St-Jean, LL.L., J.D., B.C.L.

Sociétaire, Litige et droit de la concurrence
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

ADMINISTRATRICE

Tasheen Wissanji, MD, M.Sc., FRCPC

Interniste et Fellow en soins intensifs
Université de Montréal

NOS DONATEURS

Nos donateurs

La Fondation W. remercie profondément ses donateurs qui lui permettent d'atteindre sa mission.

50 000\$:

- Notre donateur désire demeurer anonyme. Nous respectons ici son souhait et le remercions de sa générosité.

1000\$:

- Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ)

225\$:

- Alisha Wissanji, Ph.D.

Les partenaires qui donnent de leur temps et de leur connaissance

Nous sommes entourés d'individus extraordinaires qui donnent de leur temps et de leur connaissance. Nous les remercions chaleureusement.

Partenaires légaux:

- NOVAlex
- MLS Légal inc.

Partenaire comptable:

- Gosselin & Associés inc.

Partenaire en stratégie:

- Fonds Hamelys

RAPPORT FINANCIER

Rapport financier

Événements financiers marquants:



Janvier 2019

Incorporation de la Fondation W.

Avril 2019

Don A. Wissanji (225\$).

Février 2019

Ouverture de l'École des Grands au Cégep de la Gaspésie et des îles.

Mai 2019

Don FNEEQ (1000\$).

Déploiement de l'École des Grands au colloque de l'AQPC.

Mars 2019

Début de la création des guides de l'École des Grands et du site internet.

Juin 2019

Don individu (50000\$).

Début de l'évaluation d'impact 2018-2019 de l'École des Grands.

Début des rencontres avec le Collège André-Grasset pour l'implantation de l'École des Grands (le lancement du programme a eu lieu en septembre 2019).

Fin de l'année financière.

FONDATION W.
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019

FONDATION W.
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2019

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Résultats et évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
FONDATION W.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la FONDATION W. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2019, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice initial de six mois terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice initial de six mois terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gosselin & Associés inc.¹

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 22 août 2019

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

FONDATION W.

BILAN

AU 30 JUIN 2019

	\$
ACTIF	
ACTIF À COURT TERME	
Encaisse	47 513
Frais payés d'avance	<u>1 000</u>
	<u><u>48 513</u></u>
PASSIF	
PASSIF À COURT TERME	
Apports reportés (note 3)	46 746
ACTIF NET NON AFFECTÉ	<u>1 767</u>
	<u><u>48 513</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Al Karim Dhanji, administrateur

_____, administrateur

FONDATION W.

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE INITIAL DE SIX MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	\$
PRODUITS	
Dons	<u>4 479</u>
CHARGES	
Saisie et consolidation des donnés	1 000
Frais de colloque	754
Honoraires professionnels	623
Assurances	214
Frais informatiques	98
Frais bancaires	<u>23</u>
	<u>2 712</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 767
Actif net au début de l'exercice	<u>-</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u><u>1 767</u></u>

FONDATION W.

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE INITIAL DE SIX MOIS TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	<u>\$</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	
Excédent des produits sur les charges	<u>1 767</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :	
Frais payés d'avance	(1 000)
Apports reportés	<u>46 746</u>
	<u>45 746</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS À LA TRÉSORERIE	47 513
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS À LA TRÉSORERIE DÉBUT	<u>-</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS À LA TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>47 513</u></u>

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

FONDATION W est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 3 janvier 2019.

Ses objets sont les suivants :

- contribuer à l'égalité des chances et donner aux populations vulnérables un réel accès à la réussite éducative afin de prévenir et réduire la pauvreté par l'éducation;
- recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions. Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour les objets et missions de l'organisme.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse. Les passifs financiers évalués au coût se composent des crédateurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes d'encaisse.

3 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des programmes spécifiques de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Octrois \$	Constatés à titre de produits Fonctionnement \$	Constatés à titre de produits Projets \$	Solde au 30 juin 2019 \$
Programme EDG, mesure d'impact et site web	<u>50 000</u>	<u>2 500</u>	<u>754</u>	<u>46 746</u>